



Savigny-le-Temple, le 28 janvier 2021

## Communiqué de presse

### Savigny, ville nourricière : la municipalité lance son programme d'agriculture en ville

**Voté en conseil municipal extraordinaire le 25 janvier dernier, le programme d'agriculture urbaine et péri-urbaine 2020-2026 est l'un des axes fondateurs du projet municipal de ce nouveau mandat.**

Savigny bénéficie déjà d'une longue tradition agricole, maraîchère et jardinière : c'est son essence même puisqu'elle était autrefois une commune essentiellement rurale. Depuis sa mutation en ville nouvelle, plusieurs initiatives ont permis de conserver ce lien à la terre nourricière : jardins partagés, vergers conservatoires, potagers scolaires et municipaux...

#### **Des quartiers qui sèment**

La volonté de la municipalité est de raviver les liens entre les quartiers de la commune : ce programme doit agir comme un fil conducteur allant du cœur de ville vers la périphérie. Les projets, qui seront mis en œuvre d'ici 2026, sont ainsi répartis dans plusieurs quartiers pour favoriser les échanges entre les habitants.

#### **« Mieux manger » pour être en bonne santé**

Par ce programme, la ville souhaite sensibiliser ses habitants à la consommation de produits frais et locaux. Par des ateliers pédagogiques et des parcelles partagées, ils pourront ainsi apprendre à cultiver des variétés locales et de saison, et à maîtriser le jardinage respectueux de l'environnement.

L'augmentation de la production des zones maraîchères (existantes et à venir) permettra d'atteindre 50 % de produits bio et locaux servis dans les restaurants scolaires de la ville (25 % actuellement).

#### **Les objectifs du programme d'agriculture en ville**

- Développer les liens intergénérationnels entre les habitants et les quartiers. Rendre les Savigniens acteurs de leur environnement.
- Favoriser une alimentation saine : avec 50 % de produits bio et locaux en circuit court dans les restaurants scolaires (25 % actuellement).
- Limiter l'utilisation des pesticides grâce à la culture et au maraîchage naturel.
- Protéger le patrimoine et les espaces naturels de la ville, en limitant les constructions.
- Apprendre à cultiver des légumes et des fruits locaux et de saison : aux habitants, aux écoles...

[Hôtel de ville](#)

## Les premières actions en coeur de ville

- **Soli-serre, un jardin d'apprentissage** de 1 500 m<sup>2</sup> sur un terrain municipal : ateliers pédagogiques, parcelles de jardinage, sensibilisation à la gestion écologique d'un potager (économie d'eau, composte, élevage de poules...).
- **Le jardin public nourricier « François Mitterrand »** : un jardin ouvert de 1 300 m<sup>2</sup> destiné à la culture hors-sol, qui accueillera également des ateliers pédagogiques.
- Le jardinage dans des sous-sols d'immeubles, en lien avec un bailleur social, pour cultiver des champignons et des endives, et qui permettra de sécuriser les lieux.

## Les actions complémentaires

- **Développement de la production du Potager bio du Plessis** sur 1,5 hectares d'exploitation agricole et extension du verger fruitier.
- **Développement des espaces conservatoires** pour la préservation du patrimoine génétique de la région : le potager du Domaine de la Grange-la-Prévôté et le verger conservatoire du Coulevrain.
- **Le projet de ferme maraîchère bio au Coulevrain** : sur un terrain municipal de 3,7 hectares exploité par un bail agricole, pour y développer le maraîchage et l'arboriculture.
- Et aussi : le maintien de l'agriculture rurale du plateau de Montbréau, au sud de la commune (200 hectares de terres agricoles) et le développement d'une conserverie dans la zone d'activité (excès de production transformés en conserves, compotes et soupes).

## « De la fourche à la fourchette : l'avenir se pense aujourd'hui »

**Extrait du discours prononcé par Marie-Line Pichery, maire de Savigny-le-Temple, lors du conseil municipal du 25 janvier.**

*« Nous allons raconter, pendant plusieurs années, l'histoire de Savigny-le-Temple, ville nourricière. Ce projet est fondateur, car il permet de répondre à des besoins vitaux. Ceux de se nourrir, de protéger notre santé - et on en connaît encore plus aujourd'hui sa valeur - et celui de découvrir. Par la création de tiers lieux nourriciers, de potagers bio et de fermes maraîchères, dont la consommation sera destinée, en circuit court, à alimenter nos cantines. Cela permettra de généraliser une production de qualité, qui se voudra également génératrice d'emplois. Combien de villes en Île-de-France, d'une dimension comme la nôtre, peuvent se permettre de concilier l'habitat urbain et l'agriculture, à la porte de chez soi ? Une démarche citoyenne et participative, qui permettra d'inclure chacun, avec l'aide du personnel communal et des partenaires, et qui aura pour objectif de coordonner des circuits courts, pour que nos enfants puissent avoir dans leurs assiettes des produits cultivés naturellement à Savigny. »*

Hôtel de ville

1 place François-Mitterrand • BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex  
tél : 01 64 10 18 00 • fax : 01 64 10 18 39 • savigny-le-temple.fr